

Apprendre & Travailler

La réforme du cycle à Genève, nécessité ou syndrome d'une «réformite aiguë»?

28 avril 2022, Adriana Stimoli

Les Genevois devront trancher le 15 mai. Le Département de l'instruction publique (DIP) veut réformer le cycle d'orientation, soit les trois années qui constituent le secondaire I. De son nom «CO22», le projet supprime les sections en 9e et 10e années au profit de classes mixtes contenant différents niveaux dans certaines branches. Mais un référendum lancé par le PLR, l'UDC et le Parti vert/libéral s'y oppose. Décryptage d'une votation complexe.

Pourquoi on en parle. A Genève, les débats sur l'éducation n'ont rien d'un fleuve tranquille. Depuis sa création en 1964, le cycle d'orientation – qui concerne les élèves de 12 à 15 ans – a connu de nombreuses refontes. La dernière en date, intitulée «nouveau cycle d'orientation» (nCO), remonte à 2011 seulement. Pour le DIP comme pour la majorité des partis genevois, le constat est clair: elle ne tient pas sa promesse initiale d'une école plus égalitaire. Mais encore, l'orientation des élèves pose elle aussi problème, puisque trop d'entre eux se tournent vers la voie de la maturité gymnasiale sans parvenir à y rester.

nCO: ce qui coince

Aujourd'hui, à la sortie du primaire, les élèves sont classés selon leurs résultats en trois niveaux. Chaque niveau mène alors à une section lors des 10e et 11e années. Des passerelles existent et permettent de circuler entre les différentes voies.

Le niveau R1 est le moins exigeant et mène le plus souvent, en 10e et 11e, à la section communication et technologie (CT).

Le niveau R2 a des exigences intermédiaires. Il débouche traditionnellement sur la section langues vivantes et communication (LV) même si, comme nous l'avons déjà dit, des passerelles existent.

Le niveau R3 est considéré comme le plus difficile. Il est celui qui peut conduire à la section littéraire scientifique (LS) et permet d'atteindre le collège au post-obligatoire (voie de la maturité gymnasiale).

Plus d'inégalités. A ce jour, les élèves admis dans le regroupement le plus exigeant (R3) sont proportionnellement plus nombreux qu'aux débuts du nCO en 2011.

Mais les choses se compliquent si l'on prête attention aux détails. Il apparaît ainsi que les passerelles ont majoritairement engendré des transferts vers le bas. En considérant les chiffres de la volée d'élèves arrivés en 9e en août 2019, on constate que, deux ans plus tard (en 11e), ils sont moins nombreux dans la section la plus exigeante (LS) et plus présents au sein de celle moins difficile (CT).

Des objectifs non atteints. Selon des chiffres de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), seulement 2,4% des élèves de R1 atteignent les objectifs fondamentaux à la fois en mathématiques, français et allemand, contre 22% en R2 et 84% en R3. Ces objectifs sont définis par le plan d'études romand (PER), qui s'occupe d'uniformiser les compétences attendues des élèves romands.

CO22: les changements

Inspiré des systèmes en vigueur dans les cantons de Neuchâtel, du Jura et du Valais, CO22 veut remédier aux lacunes identifiées. Pour ce faire, la réforme mise sur la «mixité intégrée», qui consiste à regrouper les élèves dans une seule et même classe indépendamment de leur niveau, tout en proposant quand même des enseignements et exigences différenciés dans certaines branches. Cette hétérogénéité dans les classes, valorisée par les sciences de l'éducation, permettrait plus d'égalité et d'entraide entre élèves.

Concrètement, le projet s'articule autour des points suivants:

En première année du cycle d'orientation (9e), les élèves d'une même classes suivent les mêmes cours. En allemand et en mathématiques, le professeur enseigne différents niveaux aux élèves qui sont répartis en fonction de leur résultats scolaires à la fin de la primaire (8e). L'effectif maximum est fixé à 18 élèves.

En 10e année, le français et l'anglais deviennent à leur tour des cours divisés en niveaux. A noter que, pour l'heure, le Département n'a pas entièrement tranché entre la mixité intégrée ou la mixité structurelle – où les élèves seraient physiquement séparés dans des salles distinctes en fonction de leurs aptitudes.

Pierre-Antoine Preti, porte-parole du DIP, explique:

«L'allemand et les mathématiques seront de toute façon donnés en niveau structurel en 10e. S'agissant du français et de l'anglais, ce point est encore travaillé avec les différents partenaires.»

En dernière année du cycle (11e), les élèves sont séparés en deux filières distinctes, en fonction des notes obtenues à la fin de la 10e. La première voie «maturité» mène au collège et à la maturité professionnelle. L'autre, baptisée «certificat», prépare à l'apprentissage et à l'Ecole de culture générale (ECG).

Durant les trois années, les réorientations sont possibles.

CO22 introduit également un parcours accéléré, aménagé sur deux ans pour les élèves montrant de grandes facilités. Ils pourront passer directement de la 9e à la 11e en bénéficiant d'un accompagnement ciblé.

Délais et coûts. Si un «oui» ressort des urnes le 15 mai, la réforme prévoit une entrée en vigueur progressive, et concernera les élèves de 9e en 2023, les élèves de 10e en 2024 et ceux de 11e en 2025.

Quant aux coûts, le DIP estime que la réforme nécessite entre 40 et 50 équivalents temps plein (ETP), qui seront introduits progressivement et auxquels s'ajoute 0,9 million de frais de formation des enseignants.

Du côté des opposants. Le comité référendaire fait bloc contre le projet de loi porté par le DIP et fustige une réforme «idéologique». Il estime notamment que:

La modification du système de formation est trop expérimentale. Les référendaires déplorent la non introduction d'un projet pilote.

La réforme impose un accompagnement trop uniforme, qui ne serait pas adapté aux besoins de chaque élève.

Les enseignants divisés. CO22 demande aux enseignants de gérer des élèves qui, malgré leurs compétences différentes, sont réunis dans une même classe.

Officiellement, le syndicat des enseignants du cycle d'orientation (FAMCO) est en faveur de la réforme. Toutefois, il ne fera pas campagne de façon active. David Fernex, membre de la FAMCO, résume la situation:



«Depuis le début du projet, la FAMCO a été incluse dans le projet du DIP, notamment sur les questions de la mixité. Le débat était déjà très tranché chez les enseignants. Au moment de prendre position, nous avons réalisé qu'il y avait une division presque égale entre opposants et partisans, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas faire campagne.

Nous sommes généralement d'accord qu'une réforme est nécessaire. Mais si de nombreux enseignants pensent que la mixité sera bénéfique à tous les élèves, beaucoup craignent de ne pas réussir à gérer ceux en difficulté tout en offrant un bon enseignement au reste de la classe.»

Nicole Valiquer Grecuccio, du Parti socialiste, est membre de la Commission de l'enseignement et de l'éducation du parlement cantonal. En faveur de la réforme, elle souligne la nécessité d'être à l'écoute des enseignants:

«La réforme est un premier pas pour répondre aux inégalités, mais tout n'est pas joué. Si le peuple accepte CO22 dans les urnes, il faudra veiller à ce que chaque enseignant, dans chaque cycle, puisse disposer des moyens nécessaires pour accompagner l'ensemble des élèves. La situation est différente entre les cycles: en fonction des quartiers, certains accueillent des élèves plus défavorisés que d'autres.»

CO22, une énième réforme?

Sonia Revaz est maître-assistante en Sciences de l'éducation à l'Université de Genève et spécialiste en analyse des politiques éducatives. Dans le cadre de sa thèse de doctorat, elle s'est penchée sur l'héritage particulier de Genève en matière de politique scolaire:

«L'enseignement secondaire obligatoire connaît de virulents débats depuis sa création dans les années 1960. A Genève, la question qui clive les politiciens et politiciennes depuis des décennies est celle de la répartition des élèves: faut-il les regrouper dans une même classe, tous niveaux confondus ou, a contrario, les séparer en fonction de leurs aptitudes?

Cette interrogation amène un climat de tension dans le canton, surtout au sein des organes politiques.»

La chercheuse développe:

«Pour apaiser les tensions, le DIP a souvent dû adopter des réformes capables de rallier les politiciens autour d'un consensus. Cette logique laisse peu de place dans les décisions politiques aux professionnels du terrain et aux experts.

C'est donc dans une dynamique très politisée qu'a été élaboré le projet nCO en vigueur aujourd'hui. Or à ce jour, le DIP comme beaucoup de partis, d'enseignants et d'experts remettent en question cette réforme.»

Et conclut:

«On considère parfois que le système éducatif genevois souffre d'une "réformite aiguë", pour reprendre un terme bien connu des Genevois. Il est vrai que si l'on se penche sur l'histoire de l'école genevoise, le secondaire obligatoire a connu de nombreuses refontes.

Il faut toutefois souligner qu'avec CO22, le DIP a très tôt intégré les acteurs concernés, à l'instar des enseignants et syndicats, dans l'élaboration de son projet. Mais aussi, le DIP a laissé une plus grande place aux experts, notamment en collaborant avec le Service de la recherche en éducation.»



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Heidi.News
1200 Genève
022 702 93 59
<https://www.heidi.news/>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116

Référence: 84129112
Coupure Page: 4/4

